

## Association Interzone pour le Développement Rural (AIDMR)

*Indicateurs clés détaillés au 31/01/2019*

### **Mise à l'échelle des pratiques et accent sur des actions dirigées par, ou vers, les femmes et les jeunes**

- 1 950 nouveaux producteurs (758 femmes et 1 192 hommes), dont 792 jeunes (<35 ans) participent à la promotion de l'agroécologie par l'utilisation de pratiques agroécologiques en champs, la production de semences, la transformation agroécologique de produits et/ou la vente de produits agroécologiques.
- 13 variétés adaptées à l'agriculture agroécologique locale sont diffusées par les paysans semenciers participants au projet : haricot vert, oignon, gombo, tomate, aubergine amère, aubergine violette, piment, laitue, poivron, cléome, amarante, soja, tabac.
- Le nombre de paysans qui acquièrent des semences auprès des paysans semenciers a augmenté de 286% en 24 mois.
- Les fermes écoles de l'association Béo-Nééré ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 224% sur la période.

### **Actions dirigées par, ou vers, les femmes et les jeunes**

- Sur 1 440 paysan.ne.s formé.e.s (62% de femmes et 51% de jeunes), 74% (soit 1 064) toutes catégories confondues ont introduit au moins 3 nouvelles pratiques dans leurs systèmes de production (50% chez les femmes et 75% chez les jeunes).
- 88 productrices utilisent des unités de séchage (22 unités) essentiellement pour la tomate (16 autres produits testés). Les 22 premières femmes formées la première année ont réalisé un chiffre d'affaire moyen (hors autoconsommation) de 47 610 FCFA la première année d'exploitation.

### **Partenariats**

Un cadre de concertation a été mis en place et regroupe mensuellement environ 20 acteurs de la filière agroécologique. On assiste à un partage d'expériences, à la montée en compétences (marketing...), à de nouvelles collaborations avec un impact positif sur les productions et volumes commercialisés (5 sites de commercialisation collective créés en plus de participation régulières à des foires et événements).

### **Plaidoyer**

Le projet a également permis une amélioration de l'information et un positionnement favorable des acteurs publics par rapport à l'agroécologie (ex: mise en place d'un point focal Agroécologie au sein du Ministère de l'Agriculture via la participation régulière des autorités coutumières, conseillers municipaux, Comités villageois de développement, services techniques de l'agriculture et de l'environnement, du point focal agroécologie du Ministère, d'autres ONG (SOLIDAGRO, Manitese, Diobass, Tiipalga, IRD)).